

69

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVI^e Volume.
N^o 8. — Août 1895.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN
place de l'Hôtel-de-Ville.

1895

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantrois. — M. le baron Gustave de Rothschild.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt. *vice-président* — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et Vantrois. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Lebrasseur — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules) — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavallier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Pecquet, Vaudier, Testard, Deslandes fils, Pillois, Salot, Bordier, Delmont, Leroux, Chéret, Arrachard.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Hennebicq.
CREIL. — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Lachassaigne. *Délégués* : MM. Coutard père et Richard-Mallet.
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Petit. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Gannier. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président* : M. Cusse. *Vice Présidents* : MM. Bessin père et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. Bassier et Bex.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Sec.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

La liste des élèves récompensés aux Concours horticoles, sera publiée au prochain Bulletin.

Le Concours d'automne est fixé au *Dimanche 27 octobre prochain.*

Fleurs. — Fruits. — Légumes.

Chrysanthèmes en pots ou en fleurs coupées.

Une médaille d'or et des médailles de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du Jury.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 4 AOUT 1895.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté.

Sont admis membres de la Société :

M^{me} WAGNY, à Senlis (dame patronnesse).

MM. BOUFFETIER, propriétaire à Senlis.

MESSIN, à Gouvieux.

BÉRY, jardinier à Betz.

Sont présentés :

MM. RABARDELLE, propriétaire à Chamant (par MM. Pillois et Delaplace).

FROMENTIN (Paul), jardinier chez M. Houdan, à Fontaine-les-Cornus (par MM. Lozet et Delamotte).

Sont déposés sur le bureau :

1^o Exemplaires du programme du Congrès des Sociétés savantes.

XVI^e VOLUME. — N^o 8. — AOUT 1895.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 9942

CP :

5140

SHAS



0 000000 051408

2° Lettre et ouvrage de M. Baltet (M. Thirion, rapporteur).

3° Rapport de M. Berger sur les visites de jardins. Ce rapport sera inséré au Bulletin après les secondes visites faites.

4° Les catalogues Aurora, à Reverwigg, près Harlem (Hollande), — Van Valsen, Harlem, — Schmitt, Lyon, — Van Waveren et fils, Hellyome (Hollande).

M. Petit, vice-président de la section de Crépy-en-Valois, propose au Conseil d'administration d'organiser, pour 1896, un Concours de fleurs à Crépy.

Il expose les différents motifs en faveur de sa proposition qui, à l'unanimité, est mise à l'étude et sera résolue dans une de nos prochaines séances.

M. le Secrétaire-Général donne lecture de plusieurs articles tirés des Bulletins des Sociétés correspondantes, et la séance est levée après le tirage de la Tombola.

Apports en séance :

M. MAUFRAS, à Saint-Firmin : Fleurs coupées très variées. — *Mention très honorable.*

M. HARDRET (hors concours) : Haricots Géant du Japon et Géant de Van Celst absolument recommandables. — *Remerciements.*

APPORT DE M. SALLOT

Notre dévoué collègue, M. Alphonse Sallot, jardinier à Chantilly, s'est fait l'apôtre des surprises en nous montrant souvent, à nos séances, des cas d'anomalie végétale assez curieux, desquels on aurait tort de se désintéresser complètement, attendu que lorsqu'un cas anormal se présente dans le développement d'une plante, il peut être le point de départ d'une variation dans l'espèce, et donner lieu à un grand

intérêt botanique et parfois aussi pécunier, pour l'obtenteur qui l'observe et le suit de près.

Cette fois, M. Sallot nous présentait des Œillets sans corolle, où l'on remarquait plusieurs calices emboîtés les uns dans les autres, formant ainsi un petit gland vert et dur, ressemblant assez bien à un petit cône de pin. Ce cas, peu rare aux yeux des semeurs d'œillets de profession, a néanmoins beaucoup excité la curiosité des membres présents, dont le plus grand nombre déclarèrent n'avoir jamais vu cela.

La Commission et l'Assemblée lui votent des remerciements.

C. L.

RAPPORT

sur diverses Brochures en litige.

Insectes et Maladies des Arbres fruitiers. Tel est le titre d'une petite brochure de 46 pages que M. de la Hayrie, vice-président de la Société d'horticulture de Lorient, a gracieusement fait parvenir à la Société. Cette brochure contient une introduction, puis est divisée en quatre chapitres : le premier traite des insectes utiles et autres auxiliaires; le second, des insectes nuisibles; le troisième, des insecticides et modes de destruction; le quatrième, enfin, des maladies des arbres fruitiers. Les seuls titres qui précèdent suffisent pour justifier l'importance et l'utilité de ce travail.

En effet, étudier les insectes utiles et autres auxiliaires, ceux qui sont nuisibles, ainsi que les maladies qui s'attaquent à nos cultures en général, à nos arbres fruitiers en particulier, c'est étudier une science toute moderne. Apprendre à connaître ces insectes, à les combattre et à les détruire, c'est faire acte de cultivateur soucieux d'augmenter ses bénéfices

et d'acquérir en même temps les connaissances indispensables pour le bon fonctionnement de sa profession.

C'est évidemment dans ce but que M. de la Hayrie a publié son intéressant petit opuscule, qui indique sommairement, mais clairement, en quelques lignes, les moyens précis les plus pratiques pour la protection des uns et les procédés les plus efficaces en usage pour la destruction des autres. On ne détournera certainement pas les yeux d'aussi utiles enseignements, si, en véritable amateur, l'on tient à avoir dans ses cultures une belle végétation et de beaux produits.

Dans une note extraite du *Journal de la Société nationale d'horticulture de France*, nous trouvons un second appel de M. Charles Joly, adressé aux horticulteurs qui seraient tentés d'introduire de nouvelles variétés de pêches américaines (1) sur notre continent. Une étrange maladie, la *Peach yellows* ou jaunisse, sévit au Nouveau-Monde avec une grande intensité sur le pêcher. Cet arbre n'est pas, paraît-il, là-bas, précisément heureux : seul il s'y trouve attaqué, à l'exclusion des autres arbres à fruits à noyau.

D'immenses vergers tout récemment et entièrement plantés de cette espèce fruitière se trouvent, en deux années, complètement anéantis. Aucun des remèdes employés jusqu'à ce jour n'a pu vaincre le mal. Les divers Etats envahis en sont arrivés à décréter des lois punissant depuis 50 jusqu'à 500 fr. d'amende les vendeurs et acheteurs de fruits atteints par la maladie, puis à arracher les arbres et les brûler avec toutes leurs racines.

Ces faits sont certainement regrettables, mais il ne faut pas s'en alarmer outre mesure. Personnellement, nous les trouvons de nature à nous rassurer sur l'avenir de notre production fruitière nationale, puisque l'on nous avait habitués à la voir menacée par celle du Nouveau-Monde, qui

(1) Qui n'ont aucune qualité, si ce n'est la précocité.

devait, disait-on, inonder de fruits tous les marchés de l'Europe.

Nous avouons que nous avons eu des craintes, parce que nous apprenions qu'il se faisait chaque année sur cette terre nouvelle d'importantes plantations fruitières; bien souvent aussi nous entendions dire, à la louange des Américains, qu'ils étaient gens essentiellement pratiques, qu'ils marchaient vite en affaire, ce qui augmentait d'autant plus notre inquiétude, aujourd'hui un peu dissipée, puisque nous pouvons constater qu'en ce qui concerne les plantations spéciales de pêcheurs les Yankees ont marché trop vite, oubliant, quoique pratiques, de prévoir les funestes effets de la jaunisse. Leurs plantations remontent à peine à quelques années, et déjà aujourd'hui c'est la ruine des propriétaires qui les ont entreprises. Les ravages causés par la jaunisse s'étendent dans tous les Etats du nord-est des Etats-Unis et sont comparés à ceux causés en Europe par le phylloxera, qui nous vient, dit-on, d'Amérique. Or, convenons de bon aloi que si les Américains ont chez eux du bon, ils ont aussi du mauvais.

M. Charles Joly a donc mille fois raison d'être assez clairvoyant pour chercher à nous éviter un nouveau cadeau, que dis-je? un second fléau d'Amérique! qui sans aucun doute viendrait compromettre une de nos précieuses cultures. Pour éviter cela, que faut-il faire? Tout simplement nous contenter des variétés que nous possédons et renoncer aux importations américaines, jusqu'à ce que de ce côté nous ayons de meilleures nouvelles et de meilleures variétés.

M. Anatole Cordonnier, propriétaire des Grapperies du Nord, à Bailleul (Nord), a fait hommage à la Société d'une brochure intitulée : *les Engrais chimiques en horticulture; Cultures fruitières sous verres; Arbres en pots; Culture du Chrysanthème à grande fleur, etc.*

On trouve dans cette brochure illustrée des photogravures,

des dessins pris sur le vif, qui parlent à l'esprit et charment les yeux, puis encore d'intéressants renseignements concernant l'emploi des engrais chimiques en horticulture.

L'auteur, dans son travail, s'est surtout appliqué à rappeler les faits résultant de ses propres expériences pratiques. Les résultats obtenus par lui, couronnés de succès, lui ont valu au sein du grand public horticole une brillante réputation; les observations qu'il a faites au cours des diverses cultures fruitières et florales entreprises sous verres par lui, sont purement et simplement résumées avec clarté.

Il ne nous appartient pas de nous laisser aller jusqu'à entreprendre ici l'éloge de cet habile praticien; d'autres plumes plus autorisées que la nôtre l'ont déjà maintes fois fait très judicieusement; nous ne saurions donc rien ajouter à la gloire déjà conquise du plus digne propagateur des cultures sous verres en France. Qu'il nous soit cependant permis de lui adresser nos humbles félicitations pour l'œuvre utile qu'il vient, en quelques pages, de faire naître et de mettre à la portée de toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès des cultures horticoles sous verres, jusqu'ici fort peu répandues sur notre sol français.

Or, sans aller plus loin, et en raison de l'intérêt que présentent les diverses brochures précitées — chacune en ce qui la concerne — nous demandons au Conseil d'administration de vouloir bien autoriser l'achat d'un certain nombre d'exemplaires pour être mis en tombola aux séances mensuelles, ou bien encore de demander aux auteurs l'autorisation de reproduire au Bulletin leur travail en entier. Ce sera cette fois encore une occasion favorable pour la Société de vulgariser l'enseignement progressif horticole dans l'arrondissement.

CHARLES LOZET.

LA PROTECTION DES OISEAUX

La Commission internationale qui s'est réunie à Paris, en juillet dernier, a arrêté les dispositions suivantes :

Le principe posé par la Conférence est celui-ci : les oiseaux utiles, c'est-à-dire les oiseaux insectivores, jouiront d'une protection absolue, de façon qu'il soit interdit de les tuer en tout temps et de quelque manière que ce soit, d'en détruire les nids, œufs et couvées. Non seulement la destruction des oiseaux utiles à l'agriculture sera absolument interdite, mais l'emploi des pièges, filets, lacets, etc., ayant pour objet de faciliter la capture de ces oiseaux, sera également prohibée. Comme corollaire, le colportage, la mise en vente et la vente des nids, œufs et couvées de ces oiseaux seront également interdits.

Deux listes ont été dressées, celle des oiseaux utiles et celle des oiseaux nuisibles :

Oiseaux utiles. — *Rapaces nocturnes.* — Chevêches et chevêchettes; chouettes; hulottes ou chats-huants; effraie commune; hiboux brachyottes et moyen-duc; scops d'Aldrovande ou petits-ducs.

Grimpeurs. — Pics, toutes les espèces.

Syndactyles. — Rollier ordinaire, guépriers.

Passereaux ordinaires. — Huppe vulgaire; grimpereaux, tichodromes et sitelles; martinets; engoulevents; rossignols; gorge-bleues; rouges-queues; rouges-gorges; traquets; accenteurs; fauvettes de toutes sortes, telles que : fauvettes ordinaires; fauvettes babillardes; fauvettes ictérines; fauvettes aquatiques, rousserolles, phragmites; locustelles; fauvettes cisticoles; pouillots; roitelets et troglodytes; mésanges de toutes sortes; lavandières et bergeronnettes; pipits; becs croisés; chardonnerets et tarins; venturons et serins; étourneaux ordinaires et martins.

Echassiers. — Cigognes blanche et noire.

La chasse de tous les oiseaux sera prohibée pendant le printemps et l'été, c'est-à-dire pendant la période du repeuplement, de même que la vente et la mise en vente. Chaque gouvernement peut, d'ailleurs, apporter des exceptions temporaires à ces prescriptions, lorsque certains oiseaux deviennent nuisibles et causent un réel dommage aux récoltes.

Oiseaux nuisibles. — *Rapaces diurnes.* — Cypaète barbu; aigles et circaètes, toutes les espèces; pygargues, toutes les espèces; balbuzard fluviatile; milans, élians et nauciers, toutes les espèces; faucons, gerfauts, pèlerins, hobereaux, émerillons, toutes les espèces, à l'exception des faucons kohez, cresserelle et cresserine; autour ordinaire; éperviers, busards.

Rapace nocturne. — Grand-duc vulgaire.

Passereaux ordinaires. — Grand corbeau; pie voleuse; geai glandivore.

Echassiers. — Hérons cendré et pourpré; butors et bihoreaux.

Palmipèdes. — Pélicans; cormorans; harles plongeurs.

Enfin, il a été décidé que les différents gouvernements prendraient les mesures nécessaires pour mettre, dans un délai de trois ans, leur législation en harmonie avec les décisions qu'on vient d'exposer.

Quant au gouvernement français, qui a eu l'initiative de la réunion, il lui appartient de donner immédiatement l'exemple pour l'application des mesures qu'il a suggérées; les agriculteurs lui en seront reconnaissants.

Il est peu probable, quand même que ces résolutions produisent des effets utiles, vu l'absolue insuffisance des moyens de police, dans les campagnes.

Ne voyons-nous pas aux portes des villes, où la police devrait être plus facile, des nuées de citadins s'abattre sur nos champs, s'embusquer tous les dimanches autour des moindres buissons et y faire, tout à l'aise, une chasse stupide

aux plus utiles auxiliaires de l'agriculture, malgré les interdictions préfectorales les plus formelles.

On remarquera que le pinson, le moineau et le corbeau ne se trouvent pas sur les listes

Le pinson pourrait vraiment être classé comme oiseau utile. Quant au moineau et au corbeau, les avis sont tellement partagés sur ce point qu'il était difficile de les classer.

(*La Semaine Agricole*).

CULTURE FORCÉE

des plantes à fleurs (1),

Par M. L. MAUFROY, de Ferrières.

(Suite).

DEUTZIA GRACILIS

Le *Deutzia gracilis* est à ajouter au nombre des meilleures plantes à forcer et, d'avril en juin, ils sont très répandus sur les marchés aux fleurs. La multiplication des boutures en août est tellement facile que tout le monde peut la faire avec succès. Un *Deutzia* bon à être forcé doit avoir trois ans environ et avoir été cultivé en pot pendant un an. Les fleurs sont toujours plus belles que sur ceux relevés dès l'automne et forcés de suite. En septembre, on les met au sec sous un hangar, et le forçage commence pour les premières saisons en novembre et décembre. La chaleur doit être de + 18 à 20 degrés C. Trois semaines suffisent pour les avoir fleuris. Pour les premières saisons, il est de nécessité de pincer environ d'un centimètre l'extrémité des *Deutzias*. Sans cette précaution, la plupart des boutons à fleurs ne s'ouvriraient

(1) Voir les Bulletins de Novembre et Décembre 1894, et Janvier, Mars, Avril, Mai, Juin et Juillet 1895

pas. Bien souvent les pieds de *Deutzia* qui ont été forcés ne sont plus utilisés; on les plante alors en pleine terre comme touffes d'agrément.

HOTEIA JAPONICA

L'Hoteia, plus encore que le *Deutzia gracilis*, est recherché pour ses fleurs en hiver et les saisons peuvent se succéder jusqu'en juin. Les touffes préparées en vue du forçage doivent avoir de trois à quatre années; elles sont repotées en septembre-octobre et abritées sous châssis froid. Les premiers Hoteias que l'on force à partir de décembre demandent à être mis sur une petite couche tiède pendant quelque temps; dès que les jeunes pousses atteignent 7 à 8 centimètres, on les rentre en serre à + 18 à 22 degrés C.

Ils doivent être arrosés abondamment, et pour assurer une bonne floraison, au moins trois ou quatre fois avec de l'engrais liquide durant le cours de la végétation. L'air doit être donné aussi dès que la température le permet.

Les plantes qui ont fleuri seront divisées et mises en planches dans de la terre de bruyère ayant déjà servi à d'autres cultures. Les *Spiraea palmata* demandent les mêmes soins de culture forcée.

PRUNUS JAPONICA FLORE PLENO

Les Pruniers à fleurs doubles ne se forcent plus comme ils l'étaient il y a quinze ou vingt ans. Est-ce à cause de la durée relative de leurs fleurs?

Rien n'est cependant plus gracieux quand ils ont été bien cultivés, de les voir en fleurs en février et mars. Ils restent deux ou trois années en pots avant de les forcer et ne demandent pas d'être repotés souvent. On les rentre sous un hangar en hiver, où on les met en jauge. On force à partir de janvier à + 12 degrés à 15 degrés C.; trois semaines après, ils sont en fleurs. Peut-être est-il bon de rappeler ici que les Pruniers à fleurs doubles reprennent parfaitement de bou-

tures que l'on prend à l'état herbacé sur les pieds soumis au forçage; repiqués sur couche chaude, on peut les mettre en pleine terre l'été et, au bout de trois années, elles sont déjà couvertes de boutons à fleurs.

Les Pêchers et Cerisiers à fleurs doubles, les *Spiraea prunifolia*, les Weigelias, les Chionanthes, se forcent de la même façon, à quelques détails près.

HORTENSIA ET HYDRANGEA

Les spécialistes parisiens en font un commerce important et, en février, les Hortensias fleuris commencent à faire leur apparition sur les marchés aux fleurs jusqu'en septembre.

Le procédé suivant a toujours donné de bons résultats comme culture préparatoire. Les Hortensias mis dans la serre à forcer émettent à leur base de jeunes pousses que l'on enlève avec un petit talon. Mises sur couche chaude, elles reprennent avec facilité.

Le premier repotage avec un pincement a lieu en avril, le second en juin, dans des pots de 12 centimètres; troisième repotage en août pour les plantes les plus vigoureuses et pots de 14 centimètres. Tous ces repotages sont faits en terre de bruyère deux tiers, un tiers terre feuille, une petite quantité terre gazon.

La deuxième année, les Hortensias sont taillés en avril et mis en pots de 16 centimètres. En automne, ces plantes sont constituées de manière à donner huit ou dix corymbes de fleurs.

Le forçage commence en décembre à + 18 degrés à 20 degrés C.; il faut six semaines au moins pour les premières saisons avant de les avoir bien fleuris; quelques arrosages à l'engrais liquide, purin très étendu d'eau donnent une bonne vigueur aux plantes. Les jeunes boutures faites en août avec des yeux à fleurs et reprises sur couche tiède, repotés en pots de 10 centimètres, se forcent très bien au printemps et donnent des corymbes de fleurs énormes.

Les Hydrangea, quant aux soins du forçage, se traitent de la même manière que les Hortensias.

CALLA ÆTHIOPICA

Pour obtenir de bons Callas à forcer dès le mois de décembre, la culture en plein air et pleine terre est indispensable. Dès le mois de juillet on dépose les plantes, et on classe les bulbes par grosseur en ayant soin de supprimer tous les caïeux qui nuiraient à une bonne végétation; on les coupe à 8 ou 10 centimètres du collet, et on plante à deux près l'un de l'autre dans une planche préparée à l'avance et garnie d'un compost de un tiers, terre de gazon, un liers terre de bruyère et un tiers terreau de couche.

La végétation commence quinze jours après, activée par de fréquents binages et de copieux arrosages. Vers la fin de septembre, les Callas ont 20 à 25 centimètres de haut, on les repote dans des pots de 16 à 18 centimètres et dans le même compost que pour la pleine terre, ils restent à l'air libre jusqu'aux premières gelées blanches. En décembre, sur plusieurs plantes, les boutons apparaissent, on rentre les Callas les plus avancés en serre à + 12 et 15 degrés C.; on les tient très humides et l'air est donné chaque fois que la température du dehors le permet, les saisons se succèdent jusqu'en juin.

Cultivés ainsi, les Callas ont souvent cinq à six belles spathes fleuries à la fois. Les Callas qui ont servi au forçage restent à l'état de repos jusqu'au moment où on les plante, c'est-à-dire juillet.

(A suivre.)

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Culture à la portée de tous du Géranium sur tige ou en arbre. — Dans une de ses conférences, M. Delaville, profes-

seur d'horticulture à Beauvais, préconise une méthode de culture qui a pour but d'obtenir des Géraniums, chargés d'innombrables fleurs et destinés à être cultivés en bac conique, comme les Orangers, les Myrtes, etc.

On ne choisit que des variétés doubles et vigoureuses, d'un blanc pur, d'un rouge vif idem, roses et panachées. L'élevage et la culture sont des plus simples: on repote de jeunes plantes vigoureuses, enracinées dès l'automne ou en février, choisissant préférablement celles qui ne sont pas ramifiées. On hâte le développement du Géranium par des repotages gradués, en ne laissant jamais à la plante le temps d'émettre des racines autour de la motte, en activant sa végétation par quelques arrosements à l'engrais humain et surtout en enterrant les pots sous une couche tiède et sous verre. On aura soin d'aérer journellement, afin que la tige prennent du corps et pour aider au développement des feuilles. Ceci obtenu, on supprime, à l'état naissant, dans l'aisselle des feuilles, tous les bourgeons qui voudraient se développer autour de l'axe. La jeune tige est coupée à hauteur de 60 à 70 centimètres, afin de provoquer la sortie de trois bourgeons destinés à commencer la tête du Géranium; chacune des nouvelles pousses est pincée à trois feuilles et l'on répète ce même pincement, de trois en trois, jusqu'à la formation complète de la tête elle-même qui sera obtenue la deuxième et la troisième année; alors du printemps à la fin de l'automne on aura, pendant de longues années, une profusion de fleurs du plus riche effet pour l'ornementation des balcons, terrasses, parterres et appartements. L'hiver, la plante ne sera nullement encombrante, puisque à la rentrée, en lieu sain, plutôt sec (appartement, orangerie, etc.), on coupera les branches de l'année à trois yeux de la base. Pendant l'hiver, la plante n'aura d'arrosement que juste ce qu'il faudra pour éviter la fanaison des feuilles.

(Le Moniteur d'horticulture.)

*
* *

L'Œillet Mignardise (Dianthus plumarius) est très utile pour faire des bordures dans les jardins rustiques; cette variété, donnant peu de graines, se multiplie d'éclats qui se font en août-septembre. Ces bordures, blanches ou roses, peuvent durer cinq ou six ans et plus.

(Annales de la Société horticole de l'Aube).

NOUVELLES EXPÉRIENCES PRATIQUES D'APICULTURE

Par GEORGES de LAYENS (1).

Expériences sur la conservation des miels.

Il y a des apiculteurs qui extraient le miel des rayons à l'extracteur sans attendre que les abeilles aient operculé le miel; ils prétendent qu'ils obtiennent ainsi du miel aussi bon et se conservant aussi bien que le miel retiré par ceux qui attendent pour l'extraire qu'il soit operculé dans les rayons.

Dans les années exceptionnellement sèches, j'ai vu quelquefois les abeilles récolter du nectar qui à ce moment ne contenait déjà presque plus d'eau, et les abeilles alors pouvaient l'operculer presque tout de suite; mais ce cas est rare, et généralement il faut quelque temps pour que la chaleur de la ruche fasse évaporer l'excès d'eau en vapeur que les abeilles chassent au dehors par une active ventilation.

Quoi qu'il en soit, tous les praticiens recommandent les grandes ruches, afin que les abeilles puissent y trouver l'espace nécessaire pour emmagasiner tout le miel qu'elles peuvent récolter pendant la saison. On peut attendre alors que le miel soit operculé et ne faire qu'une seule récolte dans l'année, si on le désire.

(1) Voir les Bulletins d'Août, Octobre, Novembre et Décembre 1894, Janvier, Mars, Avril, Mai, Juin et Juillet 1895.

Au commencement de septembre 1890, j'ai fait une expérience comparative à propos des miels operculés et non operculés, qui prouve que les premiers sont infiniment supérieurs aux seconds.

Pendant la récolte, j'ai extrait le miel non operculé de quelques rayons; puis, après avoir désoperculé les cellules de ces mêmes rayons, j'en ai extrait de nouveau le miel.

J'ai rempli de miel non operculé 12 pots de grès munis de couvercles recouvrant simplement les pots; j'ai rempli de même 4 bocaux de verre dont les couvercles fermaient hermétiquement.

Une égale quantité de miel operculé a été placée dans les mêmes conditions que le miel operculé.

J'ai noté l'état comparatif de ces miels.

1° Dans le courant de septembre, le miel operculé commence à se troubler dans toute la masse.

Le miel non operculé ne commence à se troubler que dans la partie inférieure des vases.

2° Dans le courant d'octobre, le miel operculé est presque entièrement pris en grains fins dans toute la masse; le miel non operculé commence à cristalliser en gros grains dans le bas des vases et de moins en moins depuis le fond jusqu'à la partie supérieure, qui est encore tout à fait liquide.

3° Dans le mois de janvier, le miel operculé est complètement cristallisé dans toute la masse en grains très fins, et le dessus des pots est parfaitement sec.

Le miel non operculé est aux 9/10 cristallisé en gros grains et en flocons entremêlés de veines de miel encore liquide dans toute la masse. Le dessus des pots est recouvert d'une légère couche cristallisée sous laquelle on trouve du miel liquide et peu épais. En prenant de ce miel avec une cuiller, on reconnaît que la partie liquide contient de gros cristaux de miel. En avril, les miels operculés et non operculés ont la même apparence.

En résumé, il résulte des observations précédentes que le

miel operculé a pris rapidement et pouvait être vendu comme miel de longue conservation, tandis que le miel non operculé n'a jamais pris complètement et qu'il n'était pas vendable.

J'ajoute que dans le courant de l'été, les miels non operculés placés dans les pots de grès ont commencé à fermenter, tandis que les miels extraits des cellules operculées n'avaient pas fermenté.

Si cependant l'apiculteur est obligé, pour une cause quelconque, de récolter son miel avant que la plus grande partie des cellules ne soient operculées, voici la méthode qu'il devra suivre : Le miel extrait sera versé dans un grand vase épurateur beaucoup plus haut que large ; on y laissera séjourner le miel plusieurs jours, jusqu'à ce que toutes les parcelles de cire qu'il peut contenir soient montées à la surface du liquide. Dans cet état, le miel qui contient le plus d'eau se trouvant à la surface, on soutirera par le robinet du bas la plus grande partie du miel ; c'est celui qui sera bon pour la vente ; le surplus sera conservé pour la consommation de la maison, ou pour en faire de l'hydromel ou du vinaigre.

Les meilleurs pots pour la conservation du miel et sa rapide cristallisation sont ceux en grès ou en terre simplement recouverts de couvercles. La place la plus convenable pour la conservation du miel et sa prise rapide est une chambre sèche avec un courant d'air qui la traverse constamment. Un grenier est excellent pour cet objet.

Certains miels restent quelquefois longtemps sans prendre ; ce sont souvent les plus fins et les meilleurs, comme le miel de sainfoin. Si on désire activer leur cristallisation, il faut ajouter dans les pots un peu de vieux miel cristallisé et mélanger le tout ensemble. J'ajouterai enfin que le miel se cristallise souvent plus vite dans de grands vases que dans des petits.

(A suivre.)

**Conformément au Règlement,
les Leçons d'horticulture sont suspendues
pendant le mois de Septembre.**

**Réunion des Sections pendant le Mois
de Septembre.**

- Senlis*..... Dimanche 1^{er}, à deux heures et demie,
au local de la Société.
- Crépy-en-Valois*..... — 8, à deux heures, à l'Ecole
communale des Garçons.
- Betz*..... Jendi 12, à deux heures, à la Mairie.
- La Chapelle-en-Serval*.. Dimanche 15, à deux heures, chez
M. Naze.
- Creil*..... Dimanche 22, à dix heures, à la Mairie.
- Pont-Sainte-Maxence*.. — 22, à deux heures, à la Mairie.
- Nanteuil-le-Haudouin* . — 29, à deux heures, à la Mairie.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite . . .	10 fr.
3 fois de suite . . .	6 »		12 fois de suite . . .	18 »

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et l'extension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prendra à cet égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.